

Présents-es : Jocelyne AUDIBERT, Patrick CATHENOZ, Mme. Patricia CHATELET, Mme Maryse LANTHEAUME, Marie Christine LAURENT, Odile CORDIER.

Excusés : Martine BERGER-SABATIER, Pierre COMBES, Jean-Jacques ROCHE, Sylvie TERRISSE, Virgile VAN ZELE.

Procuration : de Martine BERGER-SABATIER donnée à Marie-Christine LAURENT

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS
Jeudi 11 avril 2024 à 8H
 Salle du Conseil municipal – Mairie de Nyons

Ouverture de la séance à 8h05 par Marie-Christine LAURENT, Vice-Présidente du CCAS.

1. Approbation du procès-verbal du CA du 28/03/2024

Compte rendu transmis préalablement au C.A. et approuvé à l'unanimité par les membres présents (*DEL_10_2024*)

2. Présentation des comptes 2023

Le compte de gestion du comptable public et le compte administratif de l'ordonnateur sont en concordance pour l'année 2023.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations exercice 2023	405 843,33	379 534,44	50 330,50	66 714,19
Résultats exercice 2023	- 26 308,89		+ 16 383,69	
Résultats reportés 2022		44 202,09		20 978,20
Résultat de clôture 2023		17 893,20		37 361,89

Le conseil d'administration vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2023.

3. Affectation des résultats 2023

Après affectation des résultats 2022 de la manière suivante :

- Excédent 2022 reporté à la section de fonctionnement de 2023 44 202,09 €
- Excédent 2022 reporté à la section d'investissement de 2023 20 978,20 €

L'année 2023 fait apparaître les soldes d'exécution suivants :

- Section d'investissement (excédent) 37 361,89 €
- Section de fonctionnement (excédent) 17 893,20 €

Les membres du conseil d'administration du CCAS décident à l'unanimité d'affecter les résultats 2023 de la manière suivante au budget 2024:

- Excédent de fonctionnement reporté en 2024 (Au compte 002) 17 893,20 €
- Excédent d'investissement reporté en 2024 (Au compte 001) 37 361,89 €

(DEL_11_2024)

4. Budget primitif 2024

Le conseil d'administration du CCAS vote à l'unanimité le budget primitif par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit (DEL_12_2024)

- Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres globalisés	Intitulés	Montant	Chapitres globalisés	Intitulés	Montant
011	Charges à caractère général	146 585,93	013	Atténuation de charges	10 000,00
012	Charges de personnel	202 200,00	70	Produits des services et du domaine	144 872,00
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	10 100,00	74	Dotations et participations	199 600,00
66	Charges financières (intérêt d'emprunt)	3 150,00	75	Autres produits de gestion courante	20 100,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	76	Produit financiers	
68	Provisions semi-budgétaires		77	Produits exceptionnels	0,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur provisions	20,00
023	Virement à la section d'investissements				
042	Opération d'ordre transferts entre section		042	Opération d'ordre transferts entre section	
68	Amortissements des immobilisations (+provision créances douteuse)	39 102,27	777	Reprise de subventions	8 853,00
043	Opération d'ordre fonctionnement		043	Opération d'ordre fonctionnement	
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	17 893,20
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		401 338,20	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		401 338,20

Ce budget est équilibré notamment par le versement de la subvention de la mairie à hauteur de 185 000 euros au chapitre 74.

- Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chap. globalisés	Intitulés	Montant	Chap. globalisés	Intitulés	Montant
203	Frais d'études	10 000,00	10	Dotations, fonds divers	
13	Subvention d'équipement		1068		
21	Immobilisations corporelles	46 811,16	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours		24	Produits de cession	
16	Emprunts et dettes assimilées	10 700,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
020	Dépenses Imprévues				
	Total des dépenses réelles	67 511,16		Total des recettes réelles	
040	Opération d'ordre transferts entre section		040	Opération d'ordre transferts entre section	
21	<i>Travaux en régie</i>		28	<i>Amortissements des Immobilisations</i>	39 002,27
139	<i>Reprise de subvention</i>	8 853,00	021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	8 853,00		Total des recettes d'ordre	39 002,27
	Total dépenses de l'exercice	76 364,16		Total recettes de l'exercice	39 002,27
	Restes à réaliser de N-1			Restes à réaliser de N-1	
001	Déficit reporté R.A.R.	0,00	001	Excédent reporté	37 361,89
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	76 364,16		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	76 364,16

5. Questions diverses

- Au regard des coûts engendrés par l'activité de portage des repas à domicile, Patrick CATHENOZ pose la question de savoir s'il ne serait pas pertinent de confier cette compétence à la CCBDP.

Marie-Christine LAURENT explique que, suite au traité de fusion des communautés de communes en 2017, la CCBDP assure cette mission de portage de repas sur les Hautes Baronnies et la Haute Ouvèze. La CCBDP a contractualisé avec un prestataire local pour la conception des repas, et un agent de la communauté de communes livre les repas 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Les membres présents s'accordent à reconnaître que vu l'ampleur du territoire de la communauté de communes, cette perspective serait compliquée à mettre en place, mais elle pourrait être envisagée dans le cadre de l'instauration d'un éventuel C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Pour l'instant, le portage des repas aux Nyonsais, outre le fait d'assurer des repas complets et équilibrés aux personnes les plus vulnérables, permet également d'assurer une veille sociale à l'échelle de la commune.

- Lucie BILLON annonce l'organisation d'un évènement sur les thèmes du **Logement** et de la **Mobilité**, le mercredi 15 mai, toute la journée, à la **Maison de Pays**, en partenariat avec la C.C.B.D.P, Soliha et Dromolib, avec au programme des ateliers sur :
 - la **réactualisation du code de la route** (théorie & conduite avec Mobilité Club France)
 - l'**organisation de ses déplacements au quotidien** (animé par Dromolib)
 - les **aides techniques & gestes et postures** (animé par une ergothérapeute Soliha)Cette journée sera aussi l'occasion de découvrir :
 - le **Truck SOLIHA** et son équipe concernant les questions d'adaptation de l'habitat et dispositifs d'aides aux travaux
 - le **dispositif de cohabitation intergénérationnelle**
 - le **vélo et/ou tricycle à assistance électrique**
- Enfin, Marie-Christine LAURENT annonce le départ prochain de Lucie BILLON, responsable du CCAS, qu'elle remercie pour son travail et ses compétences variées exercés depuis plus de trois ans au sein du Centre communal d'action sociale.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance du Conseil d'administration, est levée à 9h45 le 11 avril 2024.

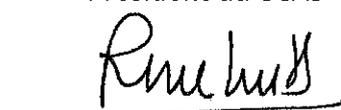
Compte rendu approuvé à l'unanimité lors du C.A. du CCAS le 06/2024

La secrétaire de séance



Lucie BILLON

Monsieur le Maire
Président du CCAS



Pierre COMBES

Téléchargement possible des délibérations sur www.nyons.com - Module « Mairie et Démarches » Rubrique « actes administratifs ».